



Le Havre, le 9 mars 2024

**Communiqué de Jean-Paul LECOQ**

## **Pas de plan social aux EHPAD "Les Escales" du Havre !**

**Les résidents et les agents des EHPAD "Les Escales" du Havre n'ont pas à payer l'addition d'erreurs de gestion et d'organisation pour lesquelles ils ne sont pour rien !**

Avec un taux d'occupation proche des 100%, comment peut-on justifier la suppression de plus de 100 postes équivalents temps plein au sein des EHPAD publics "Les Escales" du Havre ?

**Qui peut affirmer que le nombre d'agents soignants et d'accompagnement serait trop nombreux dans les EHPAD pour assurer comme il se doit la qualité de soin et de prise en charge des résidents, l'accueil de leurs familles, les animations utiles à mettre en place ?**

"Les Escales" est le plus grand EHPAD public de France et repose visiblement sur un modèle de regroupement qui pose problème dans son organisation et sa gestion, comme l'a d'ailleurs souligné récemment un rapport de la Chambre régionale des comptes.

A cela s'est ajouté ces dernières années des erreurs de gestion et d'organisation ayant débouché sur un déficit conséquent. Situation qui a entraîné en fin d'année la mise sous administration provisoire de l'établissement.

**Si la nécessaire mobilisation des pouvoirs publics s'impose pour sauver l'établissement, et à ce propos je salue les décisions prises par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et par le Département qui ont décidé des financements supplémentaires en urgence, elle s'impose aussi pour maintenir l'ensemble des emplois, sans quoi ce sauvetage entraînerait une baisse de la qualité de soin et d'accompagnement des résidents et de leurs familles.**

Mais également une surcharge de travail reportée sur les agents en poste qui alertent déjà depuis trop longtemps sur leurs conditions de travail difficiles, malgré leur engagement exemplaire.

**Il appartient aux tutelles, Etat et Département, à la Ville du Havre et au Conseil de surveillance présidé par le Maire du Havre, de créer les conditions pour assurer l'avenir des Escales dans le respect des résidents, des familles et des agents, donc sans suppression de poste.**

Le fait que cet EHPAD soit adossé par convention au plus grand centre hospitalier de France qui ne soit pas universitaire, doit pouvoir y contribuer.

C'est ce que je porte dans le dialogue que j'ai ouvert avec la direction de l'ARS sur cette situation.

Avec ma suppléante Nathalie Nail, nous restons mobilisés et renouvelons notre soutien plein et entier aux agents des EHPAD publics "Les Escales".

\*\* \*\*

\*\*

Permanences parlementaires :

- Au Havre (lundi, mercredi, jeudi) : 71 rue Jules Siegfried 76600 Le Havre
- A Harfleur (mardi et vendredi) : 55 rue de la République 76700 Harfleur

Téléphone unique :

- 02 32 92 59 11

Mail de contact : [angela.heranval@clb-an.fr](mailto:angela.heranval@clb-an.fr)

Site Internet : <http://www.jeanpaul-lecoq.fr/>